

Horaires d'ouverture au public	COTISATIONS	
	Le lundi de 17 h à 19 h Le mercredi de 15 h à 18 h Le samedi de 10 h à 12 h	0 à 18 ans
	adultes	Gratuit

L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place sont libres, ouverts à tous et gratuits.

REGLEMENT INTERIEUR

Le prêt

Le prêt des documents se fait pour une durée de 4 semaines.

L'adhésion est valable un an à partir du jour de l'inscription.

L'emprunteur est responsable des documents empruntés. En cas de perte ou de détérioration, le remplacement ou le remboursement sera demandé.

Le choix des documents fait par les mineurs est sous la responsabilité des parents et n'engage pas celle des bénévoles.

Obligations de l'emprunteur

Respecter les règles de savoir vivre, l'ordre et le calme des lieux.

Prendre soin des ouvrages prêtés et les rapporter dans les délais.

Ne rien écrire sur les ouvrages.

Ne jamais réparer soi-même un ouvrage.

Signaler tout changement d'adresse et autres coordonnées.

Les parents demeurent responsables des agissements et comportements de leurs enfants mineurs, qu'ils soient seuls ou accompagnés.